



Séance ordinaire du
10 novembre 2025

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**3. Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025**

4. Rapport d'activités du conseil

4.1

Administration et développement



4.1.1

Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 2 octobre au 10 novembre 2025

LISTE DES COMPTES - VILLE	
	Total
du 02-10 au 10-11-2025	4 030 236.90 \$
GRAND TOTAL	4 030 236.90 \$



Maire suppléant	
Novembre et décembre 2025 — Janvier et février 2026	Luc Maltais
Mars, avril, mai et juin 2026	Evans Potvin
Juillet, août, septembre et octobre 2026	Hervey Tremblay
Novembre et décembre 2026 — Janvier et février 2027	Gérard Mathieu
Mars, avril, mai et juin 2027	Patricia Labonté
Juillet, août, septembre et octobre 2027	Mélanie Plourde

4.1.2

Nomination des maires suppléants pour agir au sein du conseil municipal

4.1.3

Nomination du maire suppléant pour agir au sein du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

L'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* mentionne que le conseil de la MRC est composé des maires des municipalités locales de son territoire

En cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir ou de vacance du poste du maire, celui-ci est remplacé par un substitut désigné parmi les membres du conseil municipal

- Nomination de M. Évans Potvin à titre de substitut au sein du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est



4.1.4

Nomination des représentants pour agir au sein des divers comités de la Ville

Comités internes	André Fortin	Luc Maltais	Évans Potvin	Hervey Tremblay	Gérard Mathieu	Patricia Labonté	Mélanie Plourde
Administration et développement		x		x	x		
Loisirs, culture, tourisme et qualité de vie			x	x			x
Gestion du territoire		x	x			x	
Comité des communications					x	x	x
Comités externes	André Fortin	Luc Maltais	Évans Potvin	Hervey Tremblay	Gérard Mathieu	Patricia Labonté	Mélanie Plourde
Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean				x			
Comité consultatif d'urbanisme			x		x		
Comité d'embellissement et environnement							x
Comités MADA et suivi politique familiale - Bilan de santé						x	
CRSBP							x
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	x		substitut				
Office municipal d'habitation		x					
Régie intermunicipale du parc industriel - secteur Sud	x		x				
Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud	x			x	x		substitut
Société des Loisirs		x					
Villa du Presbytère		x					
Colonie Richelieu				x		x	

4.1.5

Nomination des représentants pour agir au sein de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud

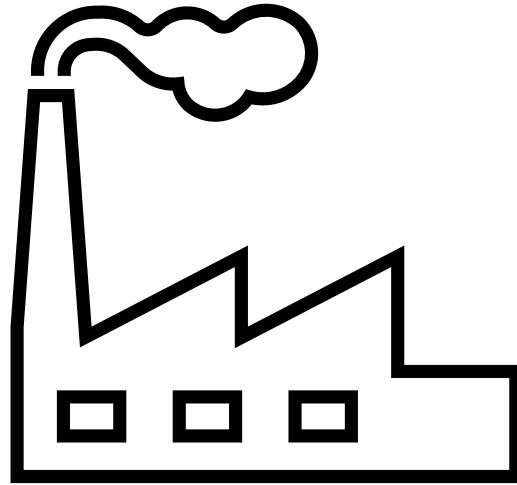
- ▶ Nomination de M. André Fortin, maire, M. Herve Tremblay et M. Gérard Mathieu à titre de représentants au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie – secteur Sud
- ▶ Nomination de M^{me} Mélanie Plourde à titre de substitut



4.1.6

Nomination des représentants pour agir au sein de la Régie intermunicipale du parc industriel - secteur Sud

- Nomination de M. André Fortin, maire et M. Évans Potvin à titre de représentants au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du parc industriel – Secteur Sud



4.1.7

Octroi de contrats à PG Solutions inc. — Entretien et soutien du portail des données immobilières et des applications



Entretien et soutien des applications comptables :
21 317 \$ plus les taxes applicables



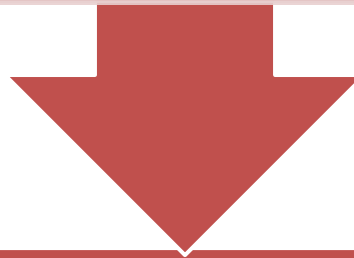
Portail des données immobilières : **2 287 \$** plus
les taxes applicables

4.1.8

Autorisation de signataires pour les effets bancaires auprès de la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons

Autoriser les membres du conseil municipal suivants à signer les effets bancaires de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix auprès de la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons :

André Fortin, Luc Maltais, Évans Potvin, Hervey Tremblay, Gérard Mathieu, Patricia Labonté et Mélanie Plourde



Cette résolution **annule toutes les résolutions antérieures** de même nature

4.1.9

Modification de l'offre d'achat pour la vente d'un terrain multifamilial

Modification de l'offre d'achat pour la vente
d'un terrain multifamilial en modifiant
l'article 1.1 a) qui se lira de la façon suivante :

« L'ACQUÉREUR remet au VENDEUR la
somme de deux mille cinq cents dollars
(2 500 \$) plus les taxes applicables à titre
d'acompte sur le prix de vente; toutefois, si
l'ACQUÉREUR ne donne pas suite à la
présente offre, dans le délai ci-après prévu,
cette somme restera acquise au VENDEUR à
titre de dommages et intérêts. »

4.2 Gestion du territoire



4.2.1

Demande de dérogation mineure n° 208-2025 – 13, avenue Villeneuve



Le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande



Par manque d'information de la part du demandeur il n'est pas possible de formuler une recommandation au conseil



Analyse reportée à une rencontre ultérieure

4.2.2

Demande de dérogation mineure n° 209-2025 — Lot 5 492 428 correspondant à une propriété forestière

Demande de M. Martin Gagnon afin d'autoriser, dans le cadre d'un changement d'usage, la localisation d'une résidence de villégiature à une distance de 2,22 mètres de la limite Ouest de sa propriété du lot 5 492 428, alors que le Règlement de zonage prévoit un minimum de 6 mètres (dérogation de 3,78 mètres)



Sur recommandation du CCU – Réunion du 5 novembre 2025

Acceptation de la
demande

Prévoir qu'en cas de démolition, de destruction ou de déplacement du bâtiment pour quelque raison que ce soit, la reconstruction devra se faire en conformité des dispositions réglementaires applicables

4.2.4

Octroi d'un contrat à Ferme M.M Lapointe inc. - Déneigement des trottoirs et stationnements municipaux au secteur Lac-à-la-Croix pour la saison 2025-2026

Du 1^{er} novembre 2025 au 15 avril 2026

Endroits	Montant (plus les taxes applicables)
▪ Rue Rouillac et entrée de la bibliothèque	Montant forfaitaire de 2 653 \$
▪ Trottoirs de la rue Saint-Jean	Montant forfaitaire de 790 \$
▪ Entrée de l'Arboretum — Rue de Crespieul	Montant forfaitaire de 500 \$
▪ Caserne de pompier rue Saint-Louis	Montant forfaitaire de 560 \$
▪ Rond-point rue des Prés	Montant forfaitaire de 430 \$
▪ Stationnement piscine Eau Bassin Public	Montant forfaitaire de 4 690 \$
▪ Station de pompage — Eau potable — 3 ^e Rang Ouest	Montant forfaitaire de 500 \$
▪ Stationnement de l'Arboretum — 2 ^e Rang Est	Montant forfaitaire de 620 \$
▪ Chemin menant aux bassins d'épuration et aux stations d'épuration	135 \$ de l'heure
▪ Tarif à l'heure pour le village	135 \$ de l'heure
▪ Tarif à l'heure pour les rangs	160 \$ de l'heure



4.2.5

Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur le Système électronique des appels d'offres – Acquisition d'un camion 10 roues avec les équipements à neige – Appropriation au Fonds de roulement sur une période de 10 ans

- Appel d'offres publié : 10 octobre 2025 (SEAO)
- Une seule soumission conforme reçue
- Soumissionnaire : Camions Avantage Saguenay inc.
- Montant : 528 027,29 \$ (taxes et frais inclus)
- Financement : Fonds de roulement – remboursement sur 10 ans



4.2.6

Autorisation d'un signataire - Réception définitive des travaux de réfection de la rue Saint-André dans le cadre du remboursement de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 et du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023

M. Mario Bouchard, greffier est autorisé à signer la réception définitive des travaux de réfection de la rue Saint-André, réalisés dans le cadre des programmes suivants:

Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023

Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023

4.2.7

Autorisation de signataires – Convention de réseaux de distribution aériens à intervenir avec Bell Canada et Hydro-Québec – Développement résidentiel 2025

- Signataires autorisés : M. André Fortin, maire et M. Mario Bouchard, greffier
- Entente avec Bell Canada et Hydro-Québec
- Projet lié au développement résidentiel 2025

4.2.8

Autorisation de signataires – Acte de servitude à intervenir avec Bell Canada et Hydro-Québec (Aérien et Souterrain) – Développement résidentiel 2025

- Signataires autorisés : M. André Fortin, maire et M. Mario Bouchard, greffier
- Entente avec Bell Canada et Hydro-Québec
- Projet lié au développement résidentiel 2025



4.2.9

**Acquisition de matériel
d'aqueduc et d'égout
pour inventaire auprès
de Produits BCM Ltée –
Futurs branchements**

9 642,02 \$

plus les taxes applicables

4.2.10

Octroi d'un contrat à Alain Deschênes Construction inc. – Installation d'une nouvelle signalisation au 2^e Rang Ouest suite aux travaux de réfection de deux (2) ponceaux – Appropriation au Règlement d'emprunt n° 343-2024 et à la subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026

- ▶ D'accorder à Alain Deschênes Construction inc. le contrat d'installation d'une nouvelle signalisation au 2^e Rang Ouest suite aux travaux de réfection de deux (2) ponceaux, le tout pour la somme de **16 000 \$ plus les taxes applicables**
- ▶ Cette somme sera appropriée au Règlement d'emprunt n° 343-2024 et à la subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026

4.2.11

Adoption du Règlement n° 349-2025 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur

Règlement n° 349-2025 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de :

- ▶ Créer la zone résidentielle haute densité 157 R à même une partie de la zone 152 R
- ▶ Modifier les usages résidentiels autorisés dans les zones 148 R à 152 R
- ▶ Ajouter des dispositions applicables aux projets intégrés résidentiels
- ▶ Modifier les dispositions applicables aux bâtiments accessoires résidentiels
- ▶ Modifier les dispositions applicables aux bâtiments accessoires communautaires, récréation sports et loisirs

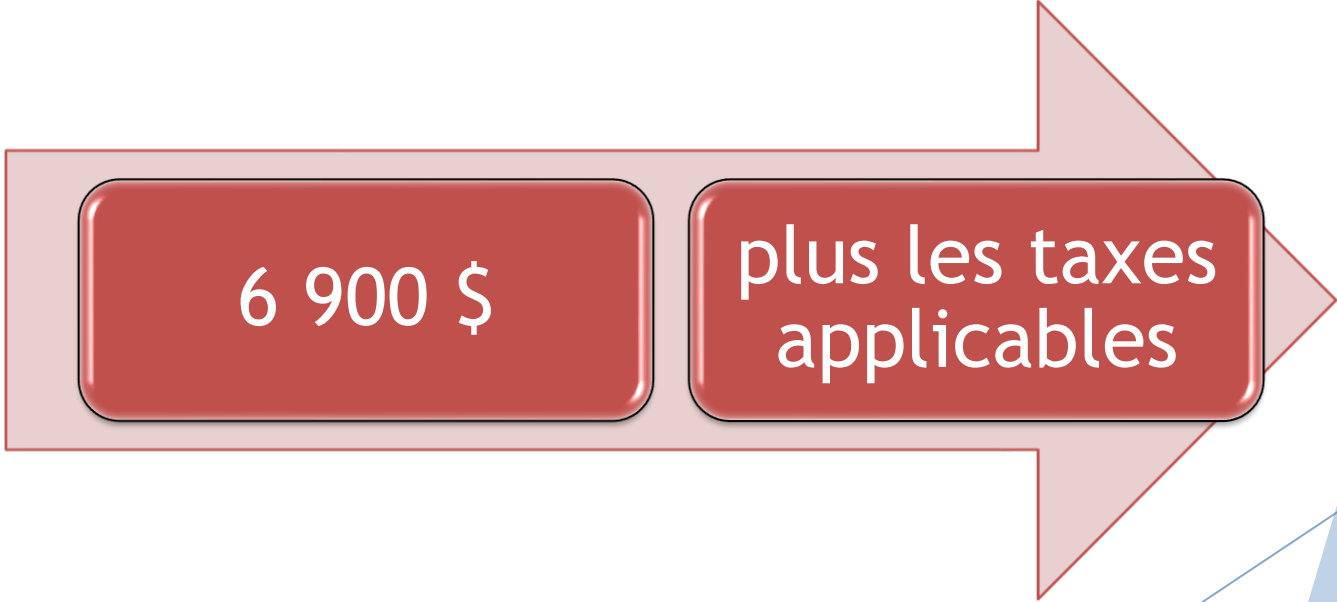
4.3

Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie



4.3.1

**Octroi d'un contrat à Zone orange —
Confection et graphisme d'une trousse
d'accueil pour les nouveaux arrivants —
Appropriation à la subvention reçue dans le
cadre du Programme accueillir en français**



6 900 \$

plus les taxes
applicables

4.3.2

Octroi d'un contrat à la Coop des travailleurs en serres Belle-de-Jour – Achat de fleurs et confection des pots rouges pour la saison 2026



Achat de
jardinières, de
balconnières, de
pots ornementaux
et de fleurs
annuelles pour la
saison 2026 pour la
somme de
28 740,81 \$ plus les
taxes applicables

4.3.3

Autorisation d'un signataire — Entente de contribution financière à intervenir avec l'Équipe du Bawliss/TC — Construction et installation d'un gradin au terrain de balle



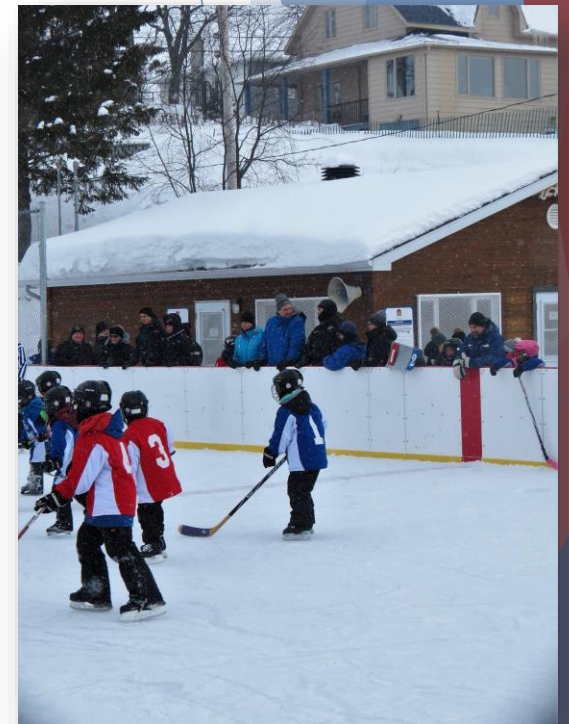
M. Mario Bouchard est autorisé à signer l'entente de contribution financière

4.3.4

Autorisation d'un signataire — Contrat d'entretien de la patinoire et déneigement des accès du centre communautaire

M. Mario Bouchard, greffier est autorisé à signer le contrat d'entretien de la patinoire du secteur Lac-à-la-Croix et des entrées du centre communautaire pour la saison hivernale 2025-2026 à intervenir avec M^{me} Danielle Simard

Versement d'une somme de 6 986 \$ pour la saison 2025-2026



4.3.5

Autorisation d'une signataire — Dépôt de projets culturels au Programme pour les activités culturelles des municipalités — Projet de piano extérieur et activités artistiques collectives

- ▶ Autorisation d'un dépôt d'un projet intitulé « *Piano extérieur et activités artistiques collectives* » dans le cadre du **Programme pour les activités culturelles des municipalités** de la **MRC de Lac-Saint-Jean-Est**
- ▶ **M^{me} Marick Noël, coordonnatrice de projets en développement** est mandatée pour signer les documents nécessaires



4.3.6

Autorisation d'un signataire — Directive de changement n° ME-06 — Remplacement d'un microprocesseur Mypro CP1 dans le cadre du système de réfrigération de l'aréna — Appropriation au Règlement d'emprunt n° 329-2024

M. Christian Potvin, directeur culture, tourisme, loisirs et qualité de vie est autorisé à signer la directive de changement

9 550 \$ plus les taxes applicables

Appropriation au Règlement d'emprunt n° 329-2024



4.3.7

Participation aux honoraires d'ingénierie avec le Centre de services scolaires du Lac-Saint-Jean pour la réfection du stationnement de l'école Jean XXIII — Appropriation au surplus accumulé non affecté



- ▶ Participation financière à hauteur de **15 %** aux frais d'honoraires d'ingénierie engagés par le **Centre de services scolaires du Lac-Saint-Jean** pour la réfection du stationnement de l'école Jean XXIII
- ▶ Les coûts totaux du projet s'élèvent à **59 403 \$ plus taxes applicables**, ce qui représente une contribution municipale de **8 910,45 \$ plus taxes applicables**
- ▶ Cette somme sera appropriée au **surplus accumulé non affecté**

4.3.9

Octroi d'un contrat à ImageriExpert (Photocopies Lac-St-Jean inc.) - Création graphique du journal municipal L'Informel

Résolution initiale (273.10.2025) : modification du nombre de parutions et du format du journal, contrat accordé à Imprimerie Métabetchouan

Changement de situation : fermeture de l'Imprimerie Métabetchouan avant la signature du contrat

Nouvelle offre : ImageriExpert (Photocopies Lac-St-Jean inc.) propose de reprendre le mandat aux mêmes conditions

Montant : 18 725 \$ plus les taxes applicables pour 5 parutions annuelles

Décision : Ce point est reporté à une séance ultérieure

4.4 Rapport des activités du conseil

4.4.1 Représentations, dons et subventions

Autoriser, en vertu des articles 4,8 et 90 à 92 de la *Loi sur les compétences municipales*, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

Demandeur	Demande	Montant accordé
École Mgr-Victor	Financement du transport pour sortie pédagogique	250 \$
Services Secours Métabetchouan	Paniers de Noël	250 \$
Camp musical du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Contribution annuelle	22 500 \$

4.4.2 Représentation des activités du conseil



**5. Dépôt de la
correspondance**

6. Affaires nouvelles

7. Période de questions

8. Levée de la séance